

Conseil de l'UFR SDL du vendredi 17 mars 2017. Compte rendu

1/ Validation du CR du précédent conseil à l'unanimité.

2/ Renouveau du Conseil :

- Le conseil est informé sur la nécessité de renouveler la **représentation étudiante**. La direction propose une représentation officieuse sur la base du volontariat en attendant les élections partielles officielles de fin 2017. Trois étudiants volontaires siègeront jusqu'à l'élection du prochain conseil. Il s'agit d'Emilie Delarue, Emilie Boisson et Clémence Pinguet-Monnet. Il serait bon d'avoir des représentants des L2 ; les enseignants qui font cours ce semestre en L2 doivent informer les étudiants de ce principe.
- **Départ de J. Charconnet**. Il sera remplacé au conseil par Fabien Santiago.

3) CR par BG et MW des **réunions des directeurs des composantes** auxquelles elles ont assisté le 1 mars et le 15 mars.

- BG : 15 mars. La présidente a informé les directeurs de la situation grave de **l'insécurité à Paris 8**. Des groupements d'étudiants violents ont perturbé la journée des Métiers de la Défense ainsi que la semaine consacrée à la Palestine. Ils ont occupé illégalement la salle A024. En outre, ils ont empêché le travail et la prise de décision des conseils centraux réunis pour statuer sur la sélection en Masters.
- MW : 1 mars. La présidence a informé les directeurs des composantes sur le projet de **Fiches Indicateurs (FI)**. Chaque composante doit entreprendre le travail sur le PFI et répondre d'ici le 24 mars, en indiquant si les critères qui y figurent sont suffisants et en proposant d'éventuels ajouts et/ou modifications de critères liés aux spécificités propres à chaque composante. Les FI sont un outil de renseignement exhaustif sur le fonctionnement de chaque composante. Les FI joueront également un rôle important pour l'évaluation HCERES. L'UFR doit renseigner le taux d'encadrement de chaque cours de la licence et du master. En outre, la présidence demande des renseignements sur le nombre des étudiants M2 qui passent en Doctorat afin d'évaluer la capacité de chaque composante à produire des futurs chercheurs.

4) **Plans de service (PS)** : l'Université a instauré le système de dématérialisation des PS. Le 15 mai, les directeurs de l'UFR vont recevoir les PS de 2016-2017, qui seront validés définitivement le 9 juin et clôturés techniquement le 31 août.

5) **PIA3**, qui est une source de financement national, prend deux formes : les Nouveaux Cours Universitaires (NCU), comparables aux Undergraduate Studies, et les Ecoles Universitaires de Recherche (EUR) comparables aux Graduate Studies. Les projets de NCU et EUR devront être de préférence interdisciplinaires, inter-COMUE, internationaux. Les LABEX, par la nature même de leur composition, sont prioritaires pour les EUR. La date limite pour proposer un projet NCU ou EUR est fixée au 31 mars.

6) **Conseils de perfectionnement** : pour SDL la date est fixée au 1^{er} juin 10 :00-13 :00. Quant au Conseil dédié aux formations en lien avec la LS, la date est à préciser.

7) **Les demandes de modification des maquettes** pour l'année suivante sont possibles deux fois par an, en novembre et en mars. Les modifications possibles sont cependant minimales : elles peuvent concerner soit des intitulés des EC, soit leur suppression/ajout.

Licence de SDL

Le Conseil évoque le problème de l'asymétrie du nombre d'inscrits dans les deux spécialisations : Langues et Grammaire (très faible nombre d'étudiants) et Acquisition et Psycholinguistique. S'ajoute à cela un certain déséquilibre entre les Mineures : la Mineure Didactique des Langues propose 8 EC tandis que la Mineure LSF en propose 16. Une proposition pour remédier à ces problèmes a été avancée par les membres du Département LG : supprimer les spécialisations. BG et MW font remarquer que cette option impliquerait un très grand choix des cours et la nécessité de leur éventuelle réorganisation en blocs.

BG propose une autre solution qui consisterait à

- augmenter la Majeure d'un cours fondamental
- proposer deux spécialisations : LAD (linguistique+acquisition+didactique) et LLS (celle-ci sera plafonnée à 20 étudiants). Tous les cours des spécialisations seront obligatoires.
- 3 Mineures : FLE, Linguistique Théorique, Externe

JBdC trouve que la proposition de BG est raisonnable mais craint que les enseignants de LG ne puissent pas proposer autant de cours avec la nouvelle maquette : ils proposent actuellement 8 cours d'option ; avec la nouvelle formule, leur nombre devrait être élevé à 12. Par ailleurs, la Mineure FLE attirera trop d'étudiants au détriment de la Mineure Linguistique Théorique, qui risque d'être désertée.

NF propose d'unifier les deux Mineures, de changer les intitulés des cours pour les rendre plus attractifs et préciser qu'aucun des cours de la Mineure n'exigera de prérequis. Ainsi, chaque étudiant serait obligé de choisir 2 de 4 cours de la Mineure commune.

JBdC est du même avis que NF mais propose de restreindre la liberté de choix pour les étudiants : ils auront à choisir 2 de 3 cours proposés.

Le Conseil se met d'accord pour que les enseignants de LG se concertent à la suite du conseil sur la proposition de nouvelle maquette de Licence.

Le Conseil votera ensuite par voie électronique avant le 20 mars sur la base de ce qui ressortira de cette concertation.

Vote du Conseil (par mail) : adoption à l'unanimité de la proposition de nouvelle maquette de Licence de SDL : Spécialisations Linguistique Acquisition et Didactique / Linguistique des langues des signes ; Mineures Français Langue Etrangère / Architecture des Langues / mineure externe.

Compte rendu établi par Léa Nash



R. Garcia